



Affichage : coupe de la salle à manger avec implantation de l'œuvre.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 4319 W 2. Dossiers de 1% artistique (2007-2009)**  
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 4319 W 2. **Dossiers de 1% artistique (comité artistique régional) : Lycée Frédéric Faÿs (69). Lycée Chazelles sur Lyon (42). Lycée annexe BTP Bron (69). Lycée Général Ferrié (73). Lycée Adrien Testud (42). LEGTA Domaine de Reinach à la Motte Servolex (73). Lycée Anna de Noailles (74). LEGTA de Dardilly. EREA de Montélimar. Cité scolaire Jean Moulin à Albertville (73). Lycée Jacques Prévert à Fontaine (38).** (2007-2009).

## A Région Rhône-Alpes : 4319 W 2

IVR84\_20206900882NUCAB

Auteur du document reproduit : Claude Closky, Elisabeth Dandel

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation